

NOUS RECRUTONS

RESPONSABLE URBANISME FONCIER ET HABITAT (H/F)

Située au cœur de la région des 3 Frontières, la Ville de Kembs bénéficie d'un cadre de vie privilégié. Son territoire bordé par les rives du Rhin et la forêt domaniale de la Hardt s'étend sur plus de 7km. Comptant près de 6000 habitants, Kembs est une commune active et engagée dans les domaines du sport, de la culture et de l'environnement.

Dans le cadre d'une réorganisation de ses services, la Ville de Kembs recrute son(sa) futur(e) **Responsable du urbanisme, foncier et habitat (H/F)**.

LE CONTEXTE

Au sein d'un environnement de travail à la fois exigeant et collaboratif, vous êtes placé(e) sous la responsabilité directe de la Directrice Générale des Services (DGS).

Appui stratégique et opérationnel, vous pilotez les activités du service Urbanisme, Foncier et Habitat, garantisiez la sécurité juridique des procédures relevant de votre domaine de compétence et contribuez à la mise en œuvre des orientations de la collectivité. Vous avez la responsabilité managériale d'une assistante à l'urbanisme.

PRINCIPALES MISSIONS

1. Pilotage du service

- Encadrer et organiser les missions du service ;
- Conseiller les élus et rédiger les notes de synthèse ;
- Préparer les délibérations et dossiers présentés au Conseil municipal ;
- Assurer l'accueil et l'information des administrés et partenaires ;
- Garantir la sécurité juridique des actes et décisions ;
- Élaborer et suivre le budget du service.

2. Urbanisme, habitat, cimetières

- Assurer le suivi des dossiers confiés au service instructeur intercommunal et instruire le cas échéant ;
- Mettre en œuvre les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- Participer à la mise à jour du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) ;
- Suivre les obligations liées aux logements sociaux (loi SRU) ;
- Assurer la police de l'urbanisme et le suivi des infractions ;
- Instruire les déclarations relatives aux dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes ;
- Suivre et gérer la taxe sur la publicité extérieure (TPE) en lien avec le service comptable ;
- Suivre la taxe d'aménagement en lien avec le service comptable ;
- Contrôler la conformité des autorisations délivrées ;
- Assurer la gestion administrative et technique des cimetières communaux en lien avec les différents services de la Ville ;
- Assurer le suivi des précontentieux et contentieux liés à l'urbanisme et au domaine funéraires.

3. Foncier

- Gérer le patrimoine communal (acquisitions, cessions, régularisations foncières) ;
- Mettre en œuvre les procédures foncières et domaniales (préemption urbaine, biens vacants et sans maître, etc.) ;
- Rédiger des actes de ventes en la forme administrative pour le compte de la collectivité,
- Assurer une veille foncière et suivre l'évolution du marché immobilier ;

- Organiser et participer à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;
- Accompagner l'intercommunalité sur les questions relatives aux baux ruraux et à l'optimisation des parcelles agricoles sur le territoire ;
- Piloter la création d'un espace naturel sensible (ENS) et suivi de dossier ;
- Assurer le secrétariat de l'Association foncière.

PROFIL RECHERCHE

Titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +3 à Bac +5) à dominante technique ou administrative dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire.

Rigoureux(se), organisé(e) et doté(e) d'un excellent sens du service public, vous savez travailler en autonomie. Vous avez la capacité de travailler en transversalité avec différents partenaires et vous maîtrisez des outils bureautiques et des logiciels métiers (OXALIS Expert, Guichet numérique des autorisations d'urbanisme, SIG intercommunal, Livre Foncier etc.)

Votre capacité d'analyse, de savoir rendre-compte, votre réactivité et votre aisance relationnelle seront des atouts essentiels pour réussir sur ce poste.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste à pourvoir dès que possible.

Temps complet 35 heures, avec planning de travail hebdomadaire sur 4,5 jours (horaires variables).

Recrutement en priorité par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration suite à concours) ou à défaut par voie contractuelle (CDD d'un an renouvelable).

Ouvert aux grades suivants de la filière technique : Technicien, Technicien principal de 2^{ème} classe, Technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B), Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal (catégorie C). Un grade de la filière administrative peut aussi être envisagé.

Nos engagements :

- Une rémunération statutaire qui prend en compte la responsabilité, la technicité et les sujétions du poste (traitement indiciaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, chèques déjeuner, forfait mobilités durables) ;
- L'adhésion facultative à la mutuelle et à la prévoyance de groupe avec participation financière de la commune ;
- L'adhésion facultative au Groupement d'Action Social ;
- La possibilité de suivre des formations chaque année ;
- La prise en compte de la qualité de vie au travail et l'écoute de nos agents.

Les candidatures sont à transmettre par voie dématérialisée sur rh@kembs.alsace